

# LE CANADA

## JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

**ABONNEMENT**

Payable d'avance, par an.....\$5.  
do do quatre mois. 1.00  
do do un mois..... 0.25  
Ed. Hebdomadaire, par an..... 1.00

**ANNONCES**

Première insertion, par ligne...\$0.10  
Tous les jours..... 0.05  
Trois fois par semaine..... 0.06  
Une fois la semaine..... 0.04  
A long terme, conditions spéciales

### LE CANADA

Ottawa et Hull, 27 Août 1884

#### QUESTIONS DU JOUR

##### LE SERVICE CIVIL A QUÉBEC

Le rapport de MM. Louis Tellier, A. A. Stevenson et Gaspard Drolet, nommé par le gouvernement provincial pour examiner et faire une enquête complète et générale dans le système d'organisation de tous les départements publics, vient d'être mis devant les yeux du public, nous dit le *Novelliste*.

La première liste d'employés permanents que, dans l'opinion des commissaires, le gouvernement peut démettre sans préjudice au service civil est la suivante :

MM. O J J Fortier, \$700; E J Duchesnay, \$900; J T Nesbitt, \$1000; J F Dubreuil, \$2000; G J Burroughs, \$900; L G Rivard, \$1800; Arthur Fancher, \$800; P T Charter, \$650; J E Ouimet, \$800; John Langelier, ou L A Bernier, ou J M McKay, deux des trois \$2,300; L H B Garneau, ou L F Berthelot, \$1200; G A Varin, \$1300; J B De Rome, qui a succédé à P Gauvreau, avec un salaire de \$1600, n'a pas besoin d'être remplacé, \$1500; L Devisme, situation vacante, \$1400; E Trudelle ou Thos Maloney, \$800.

Les commissaires recommandent aussi qu'aucune augmentation telle qu'entrée dans les estimés pour 1883-84 ne soit accordée.

Une autre partie du rapport démontre que 20 messagers sont employés aux édifices du parlement à Québec, à un coût total de plus de \$10,000, quand dans l'opinion de la commission neuf hommes et sept garçons, à un coût de \$5000, suffiraient à l'ouvrage.

Le rapport ne fait aucune allusion à la cour de Montréal, ni à aucun des bureaux du gouvernement de Montréal.

##### L'AFFAIRE MERCIER

La commission d'enquête dans l'affaire des \$5,000 de M. Mercier siège depuis lundi à Montréal. Les principaux témoins examinés ont été M. L. O. David, celui qui a préparé les voies à la transaction, M. Bélanger, le pétitionnaire dans la contestation de l'élection de M. Mousseau, M. Geoffrion, avocat, M. H. Beaugrand et M. Phaneuf, de la Patrie, et M. C. A. Dansereau. Le témoignage de ce dernier a été discontinué, hier, pour lui permettre la production de certains papiers. M. Dansereau sera de nouveau examiné aujourd'hui ainsi que M. Benjamin Trudel, chef de la police riveraine de Québec, celui qui a payé les \$5,000 à M. Mercier.

La preuve est tellement complète que M. Mercier ne nie plus avoir reçu les \$5,000; il prétend seulement aujourd'hui que ce n'est pas le paiement de ces \$5,000 qui a eu pour effet de lui faire abandonner les procédures en déqualification de l'honorable M. Mousseau, tandis que M. Dansereau dit que les \$5000 n'ont été payés qu'avec l'entente que ces procédures seraient discontinuées immédiatement, comme elles l'ont été en effet.

Mais si M. Mercier ne se trouvait pas fautif dans cette transaction, s'il n'avait pas reçu plus que la somme à laquelle il avait droit, pourquoi a-t-il offert plus tard à M. Benjamin Trudel de lui remettre une partie de ce qu'il avait reçu ?

Ce n'est pas là évidemment le fait d'une conscience tranquille.

M. Geoffrion a fait, hier, de jolies révélations au cours de son témoignage, et a émis des prétentions un peu risquées pour excuser son ami politique M. Mercier.

Il a avoué franchement appartenir à l'école libérale avancée, et dit que M. Mercier n'avait pas des principes libéraux aussi avancés que ceux qu'il aurait désiré trouver chez un chef du parti libéral.

Il faut, vraiment, que les principes de cette école avancée à laquelle M. Geoffrion se fait gloire d'appartenir soient bien élastiques, pour venir excuser M. Mercier de s'être fait payer \$5,000, lorsqu'il n'avait droit légalement qu'à \$2,000 tout au plus, en invoquant le fait que d'autres avocats auraient agi d'une manière à peu près semblable en quelques circonstances précédentes.

Depuis quand une faute commise par une personne excuse-t-elle celle qui l'on commet soi-même ? Mais le cas cité par M. Geoffrion sont tout différents de celui de M. Mercier et ne s'appliquent pas comme exemple.

##### L'ASSURANCE SUR LA VIE

L'importance d'une assurance sur la vie n'est malheureusement pas assez appréciée dans les classes populaires. On se figure que le peu d'argent payé pour une prime d'assurance est de l'argent dépensé inutilement, et qu'il vaut mieux le déposer dans une caisse d'épargne où l'on pourra, sur ses vieux jours, le retirer avec profits accumulés.

Mais on ne songe pas que ces vieux jours ne nous seront peut-être pas accordés et que la mort peut nous surprendre d'un jour à l'autre quand il n'y aura encore que quelques piastres dans la caisse, tandis que si ces quelques piastres avaient été employées à payer la prime d'une police d'assurance, la famille du défunt les recevrait au centuple.

Au cours d'une maladie mortelle une assurance de \$1000 ou \$2000 peut facilement être escomptée par celui qui serait dans le besoin d'argent pour se procurer les soulagements nécessaires pendant sa maladie. La police d'assurance est là comme garantie que les dettes du malade seront payées après sa mort, et l'horrible misère qui s'ensuit au chevet d'un grand nombre de malades se trouve alors éloignée.

D'autres donnent comme raison de leur refus de s'assurer : je suis en parfaite santé, je puis vivre longtemps. Mais c'est justement pendant que vous êtes en parfaite santé que vous devez vous assurer. Les compagnies d'assurance n'accordent pas de police aux malades. Et encore une fois la mort peut vous surprendre quand même vous êtes en bonne santé.

Ces réflexions nous sont fournies par la formation d'une nouvelle association d'assurance mutuelle pour la vallée de l'Ottawa. A la réunion qui a eu lieu, vendredi dernier, les directeurs suivants ont été nommés : Président, M. W. E. Brown, échevin; 1er vice-président, C. W. Mitchell; gérant et secrétaire, William Sparring; directeur médical, Edouard Playter; avocat, F. McDougall. Le bureau des syndics se compose de MM. W. E. Brown, P. H. Chabot, C. W. Mitchell, John Poupore, et Edouard Playter, éditeur du *Sanitary Journal*.

La compagnie s'est organisée sur le système de l'assurance mutuelle qui aujourd'hui a fait ses preuves et donne satisfaction générale.

Déjà d'autres associations fonctionnent avec le plus grand succès d'après le même système dans la province de Québec et dans l'ouest d'Ontario, et il n'y a aucune raison pour que l'association de prévoyance de la vallée de l'Ottawa, qui a pleinement sa raison d'être ici, ne réussisse pas comme ses aînées.

Aux ouvriers comme aux gens dans le commerce incombe donc le devoir de favoriser cette entreprise et se protéger eux-mêmes en s'assurant.

##### PETITES NOTES

Certaines dépêches disent que sir Charles Tupper est en route pour le Canada.

Sir Hector Langevin est arrivé dimanche à Winnipeg où on lui a fait une magnifique réception.

Nous apprenons avec regret que Madame Routhier a été la victime d'un accident sérieux à la Malbaie, vendredi dernier. Elle s'est fracturé une jambe en faisant une chute de cheval.

On mande de Saint-Jean d'Halifax que l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie des fabriques de coton de Sainte-Croix, a eu lieu le mercredi 20 du courant. Le rapport indique que les affaires ont progressé. Le produit des ventes s'est élevé à près d'un million de piastres.

Nous regrettons d'apprendre la mort, arrivée hier à la Rivière Ouelle, du père de MM. Octave et Ferréol Dhorie, employés dans le département des Travaux Publics et de l'Agriculture. M. Dionne était âgé de 87 ans. Nos condoléances à la famille.

Monsieur Lafèche, évêque de Trois-Rivières, informe ses diocésains, par un mandement, qu'il va instituer régulièrement un chapitre de chanoines devant agir comme Conseil pour l'administration générale des affaires ecclésiastiques du diocèse. Comme à Saint-Hyacinthe, les chanoines ne résideraient point dans la ville épiscopale mais seraient appelés au besoin.

Près de 500 membres de l'Association des savants anglais sont arrivés à Montréal, hier matin, pour prendre part aux séances de l'Association qui commencent aujourd'hui. Son Excellence le gouverneur-général est aussi arrivé à Montréal, et est l'hôte de M. Stephen, sur la rue Sherbrooke. Son Excellence assistera aux séances de l'Association des savants anglais.

##### AU BAZAR SAINTE-ANNE

Le bazar de Sainte-Anne se continue avec le plus grand succès.

Toujours de la belle musique au bazar de Sainte-Anne. Donnons-lui notre encouragement; il le mérite sous tous les rapports.

Le souper donné, hier, en l'honneur des dames a été splendide. M. l'abbé Prud'homme présidait. Les convives étaient nombreux.

Ce soir le souper est sous le patronage des Diles de la Congrégation. Les amis sont cordialement invités.

Le prix du souper au bazar de Sainte-Anne est de 25 cents seulement.

La montre en argent doré a été gagnée, hier soir, par M. Marcel Leleuvre, 178 Dalhousie. Ce soir, c'est une belle montre pour homme, qui sera donnée pour les billets d'entrées.

Jeudi, à 8 1/2 heures p. m., grand dîner au bazar de Sainte-Anne en

l'honneur des musiciens. Que les amateurs de la belle musique se rendent en foule. Après le souper grand concert par les amateurs.

Mardi soir, 2 septembre, le club de raquettes, "Frontenac" est invité à faire une visite au bazar de Sainte-Anne et à prendre part au dîner qui sera donné en son honneur par les dames et les demoiselles de la table de rafraîchissement.

Ce ne sera pas jeudi, mais bien lundi, 1er septembre, qu'aura lieu au bazar de Sainte-Anne, le deuxième dépouillement du scrutin. Avis sera donné à messieurs, les intéressés par une circulaire spéciale.

Lundi soir, au bazar de Sainte-Anne, grand dîner en l'honneur des employés du service civil.

La votation au bazar de Sainte-Anne n'a pas été animée, hier soir, mais elle promet de l'être ce soir. Avis aux intéressés.

Qu'on donne le titre de "plus populaire" à qui de droit en allant voter au bazar de Sainte-Anne pour le candidat de son choix.

Les objets qui doivent être donnés aux vainqueurs dans les élections au bazar de Sainte-Anne sont splendides. Ils coûtent plus de cent piastres (\$100). Il y a une canne en bois de rose, à pommeau en or, poids de 15 carats, et un superbe porte-fruits d'une richesse et d'un travail peu commun. Ces deux objets seront tout probablement exposés ce soir dans la salle du bazar.

N'oubliez pas de visiter le bazar de Sainte-Anne et de prendre des billets sur l'ameublement de salon et de chambre; sur la montre en or, le chapelet en nacre de perle, l'enfant Jésus sous globe ainsi que sur tous les autres objets de prix. Rendez vous en foule au bazar de Sainte-Anne et votez pour le candidat de votre choix.

Doize belles montres en argent et en argent doré seront encore données d'ici à la fin du bazar de Sainte-Anne à ceux qui achèteront des billets à la porte d'entrée. Qu'on se le dise, qu'on se rende en foule et qu'on n'oublie pas d'acheter un ou plusieurs billets.

La montre qui sera donnée ce soir, marche sur dix diamants. Elle est splendide.

Demain soir, petite montre en argent pour le No 15 et bijouteries pour le No 5.

### Cleveland Parlor

M. Charles Desjardins, barbier, récemment arrivé de Cleveland, Ohio, vient d'ouvrir au No. 148 rue Rideau, un salon de barbier de première classe et invite ses amis et le public en général à lui faire une visite. Satisfaction garantie.

OHS. DESJARDINS, Prop.

### GRANDE VENTE

SACRIFICE

Effets d'automne et d'hiver  
Venant du fonds de banqueroute de CHISHOLM & Co. Ces effets consistent en

Manteaux, Etoiles à Pardessus, Velours, Plumes, Soies, Rubans etc., Avec un immense assortiment de

Chapeaux Garnis et Nus,

Qui seront offerts à environ

30 cents dans la Piastre

Y compris la balance des CHAPEAUX D'ETE,

A des prix EXTRAORDINAIREMENT BAS

La vente commencera

Mercredi, 20 Aout,

Et se continuera pendant quelques jours seulement.

Venez à bonne heure et profitez des meilleurs lots, chez

A. Woodcock, 39, RUE SPARKS.

### B. G.

FEU! FEU! FEU!  
UN FEU DE \$13,000

Nyant acheté pour une valeur de \$13,000 de marchandises endommagées par le feu et l'eau dans le magasin de gros de MM.

SKELTON, FRÈRES & CIE., MONTREAL.

A ENVIRON 25 cts DANS LA PIASTRE

Aous vendons aujourd'hui tout le fonds à beaucoup moins que la moitié du prix.

Conditions Comptant ou payable sur livraison.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

### PERDUE

Depuis mardi matin, dans Hull ou aux environs, une VACHE A LAIT, à poil tont rouge, petites cornes fermées, et portant un collier en cuir de un pouce et demi de large. Toutes informations seront reçues avec reconnaissance par

M. J. NORMAND, No. 13, rue Britannia, Hull. 27 août 1884

### CHAPEAUX TOWNEND

Nous venons d'ouvrir deux caisses de chapeaux venant de MM. Townend & Co., chapeliers de la reine. Ces chapeaux méritent une visite.

R. J. DEVLIN.

### Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION D'EST.

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT.

### Ligne Courte

ARRANGEMENTS D'ETE COMMENCANT LUNDI, 11 AOUT 1884.

ARRANGEMENTS D'ETE COMMENCANT LUNDI, 11 AOUT 1884.